

### **Pourquoi s'assurer dans notre organisme ?**

- 1) Nous avons des contrats avec de bonnes garanties et un coût raisonnable.
- 2) Notre organisme est à taille humaine vous ne serez pas un numéro.
- 3) Vous aurez un interlocuteur dédié que vous aurez au téléphone quand vous aurez besoin de nous joindre c'est particulièrement appréciable.
- 4) Vous ne tomberez jamais sur une plate forme téléphonique c'est très désagréable.
- 5) Nous avons des clients sur toute la France et dans le monde, et nous réglons nos dossiers rapidement.

**Vous pouvez donner nos coordonnées à vos connaissances,  
vous leur rendrez un service très utile, merci.**

## **VI/ LE CONTRAT ASSISTANCE AVEC LE RAPATRIEMENT** **pour soins imprévus**

N'ayant que cette activité, l'organisme qui assure est UN SPECIALISTE (il existe des organismes qui font cette garantie en annexe de leur profession, leurs prestations sont souvent insuffisantes et longues pour intervenir).

### **Pour VOS VOYAGES A L'ETRANGER:**

Il est le numéro 1 Français dans ce domaine. Nos assurés sont très intéressés et satisfaits par ce contrat. Montant de la garantie 1 000 000 €. Le coût annuel :

- pour un couple en zone 2 (pour l'Europe et le bassin Méditerranéen) 128€/an
- pour un couple en zone 3 sur toute la planète 184€/an.

**Pour les personnes à la CPAM demandez** une carte européenne (pour l'UE et la Suisse) et l'imprimé 3125 à la CPAM, avant de partir.

Europ-Assistance prendra en charge la différence entre le remboursement de la caisse du pays et ce que vous avez réglé en hospitalisation et soins ambulatoires.

**Pour les personnes ayant un contrat privé,** il interviendra.

Le coût des soins médicaux et hospitaliers sont très inégaux aujourd'hui dans le monde.

Les hospitalisations sont fréquemment supérieures à 10 000€ et beaucoup plus aux Etats-Unis et au Canada.

Europ-Assistance pourra vous faire une prise en charge si vous ne l'avez pas dans votre contrat.

Le coût pour l'assuré est identique à ceux ci-dessus.

Plus le RAPATRIEMENT si nécessaire suite à maladie, accident ou décès, le moindre rapatriement d'un corps par avion sanitaire en Europe au-delà de l'Europe coûte au minimum 25000€.

**TRES IMPORTANT : Nous répondrons immédiatement à toutes questions que vous vous posez.**

**Pour avancer rapidement,** il faut **remplir le formulaire de contact et nous l'adresser.**

**A message, notez vos souhaits, ce qui peut nous aider pour l'étude.**

A réception je vous appellerai au téléphone pour bien cerner ce qui aurait pu échapper. Nous vous ferons parvenir après cet entretien :

- le tableau des garanties,
- le coût et des informations complémentaires,
- le bulletin d'adhésion sans engagement.